

ARRONDISSEMENT DE DOUAI
CANTON DE DOUAI SUD

COMMUNE DE GUESNAIN

..*.*.*.*.*.*.*.*

..*.*.*.*.*.*.*.*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN

Le vingt mars deux mille vingt cinq , à dix sept heures trente , la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 14 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Votants : 9

Etaient Présents : Madame LUCAS Maryline – Présidente

Mesdames AMADEI Corinne – CASPERS Mauricette - SENEZ Jean-Pierre- DEMAREST Danièle - CUISSE Marie-Line
– REGNIEZ Renée – DELARUE Laurent – DRAPIER Régine

Excusés :

Mesdames FERREN Claudine – Monsieur DEVRED Sylvain

SECOURS AUX OBSEQUES

Madame le Maire propose d'étudier la demande de prise en charge des frais d'obsèques de Madame [nom] à GUESNAIN – décédée le [date] sollicitée par Madame [nom] qui a organisé les funérailles.

Madame [nom]

est

[nom] avait souscrit un contrat obsèques à [montant] où environ seront versés aux pompes funèbres.

La situation de la défunte ne lui permet pas de bénéficier d'aide quelconque.

Restant à recouvrer [montant], la famille sollicite l'aide du CCAS soit : 600 €.

La Commission Administrative,
Vu l'exposé de Madame la Présidente
Après examen de la situation,

A l'unanimité,

Autorise Madame la Présidente à verser une aide pour paiement d'une part des obsèques de [nom] à hauteur de 600 € Sup.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Maryline LUCAS

